



Conseil municipal d'Ottawa

Le 10 mai 2023

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Comité de l'agriculture et des affaires rurales

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité de l'agriculture et des affaires rurales a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 4 mai 2023.

Programme de subventions pour le renforcement communautaire en milieu rural – Examen des demandes du premier trimestre

ACS2023-PRE-EDP-0021 - Orléans-Est-Cumberland (1) West Carleton-March (5) Orléans-Sud-Navan (19) Osgoode (20) Rideau-Jock (21)

Recommandation du rapport

Que le Comité de l'agriculture et des affaires rurales approuve les recommandations concernant les demandes présentées dans le cadre du Programme de subventions pour le renforcement communautaire en milieu rural, comme il est expliqué en détail dans le document 1.

Adopté en version modifiée

Modification

Motion n° ARAC 2023-03-01

Motion du conseiller Brown

ATTENDU QUE le Collectif sur la santé mentale des jeunes des régions rurales d'Ottawa et son organisme parrain, le Centre de ressources communautaires de Nepean, Rideau et Osgoode, souhaitent obtenir du financement au titre du Programme de subventions pour le renforcement communautaire en milieu rural

afin d'offrir cet été un programme de sensibilisation aux jeunes de 12 à 24 ans des cinq (5) quartiers ruraux; et

ATTENDU QUE le Bureau des affaires rurales est conscient du manque de services et des efforts supplémentaires à déployer pour favoriser la santé mentale des jeunes en milieu rural; et

ATTENDU QUE cette demande doit être approuvée dès que possible pour que le projet soit viable; et

ATTENDU QUE les coûts de gestion de 877,60 \$ indiqués dans la proposition sortent du cadre prévu dans les lignes directrices du Programme;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité de l'agriculture et des affaires rurales approuve la demande de financement du Collectif sur la santé mentale des jeunes des régions rurales d'Ottawa au titre du Programme de subventions pour le renforcement communautaire en milieu rural d'un montant total de 8 776 \$, ce qui exclut les coûts de gestion de 877,60 \$;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le montant total du financement octroyé au titre du Programme s'élève à 32 282,81 \$ pour le premier trimestre de 2023 et que l'on ajoute au document 1 du rapport ACS2023-PRE-EDP-0021 le résumé du projet, le coût du projet et la recommandation du personnel sur la demande du Collectif sur la santé mentale des jeunes des régions rurales d'Ottawa.

Adoptée